

Domaines Sciences Humaines et Sociales, Mention « Ergonomie »

RNCP30907 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Sigle	MASTER — Master
Code(s) NSF	200, 123g, 315
Code(s) ROME	H1206, K1201, M1402, H1302
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit

Certificateur(s)

UNIVERSITE LUMIERE - LYON 2

<http://www.univ-lyon2.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Le Master Mention « Ergonomie » certifie les étudiants et les professionnels dans le cadre des activités suivantes :

- L'accompagnement des projets de conception d'espace industriel (de travail ou de vie), de process, de machines complexes, de systèmes informatiques
- La prévention et l'évaluation des risques professionnels (santé au travail) et industriels (sûreté, fiabilité)
- L'accompagnement des transitions professionnelles en lien avec l'évolution des systèmes de travail
- Le développement et la construction d'actions promouvant un modèle positif de la santé au travail

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Analyser les besoins en ergonomie et définir les objectifs et les méthodes pour la mise en œuvre d'un projet ou d'une intervention
- Mobiliser des savoirs développés en ergonomie (fonctionnement de l'homme au travail) dans le cadre de la conduite de projet de diagnostic industriel
- Adapter son positionnement vis à vis d'une diversité d'acteurs sociaux et négocier les conditions sociales, méthodologiques, techniques et financières des interventions
- Contribuer à la conduite des dispositifs de prévention et mettre en place des indicateurs de suivi
- Proposer et conduire des démarches destinées à accompagner les transformations et les évolutions des activités de travail dans le contexte de l'innovation
- Répondre à des appels d'offre et établir un cahier des charges
- Capacités communes au diplôme de Master :
- Capacité d'abstraction, d'analyse et de synthèse
- Capacité de mobiliser ses connaissances pour identifier et poser une problématique
- Capacité à communiquer et développer une argumentation écrite et orale
- Capacité à circonscrire un objet de recherche et à adopter la méthodologie appropriée

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Cabinet de conseil
- Administration publique
- Collectivités territoriales
- Entreprises privées/publiques
- Cabinet et société de conseil, de services
- Institution de la prévention des risques professionnels et services de santé au travail (CARSAT, DIRECCTE, MSA, ANACT, ARACT, INRS...)
- Laboratoires de recherches et de développement d'universités de grandes écoles ou d'entreprises

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

- Ergonome
- Consultant ergonome
- Enseignant
- chercheur

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 806 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée) N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement · tension 5/5 (Très élevée) N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie) · tension 5/5 (Très élevée) V4X85 — Professionnels de l'action sociale · tension 4/5 (Élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	42 815
Jugés difficiles à recruter	40 %
Emplois saisonniers	6 %

Familles professionnelles (FAP)

G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel
H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel
L4X80 — Techniciens des services administratifs
L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)
N0X70 — Techniciens d'étude, recherche et développement
N1X90 — Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement (industrie)
V4X85 — Professionnels de l'action sociale

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, Candidature individuelle, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE

Personnes ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur)

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le contrat d'apprentissage est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le contrat de professionnalisation est une voie possible si l'ingénierie le permet

COMPOSITION DU JURY — CANDIDATURE INDIVIDUELLE

VAPP ou VES

COMPOSITION DU JURY — VAE

Jury composé d'enseignants-chercheurs et de professionnels

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.univ-lyon2.fr/>
univ-lyon2

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/30907/>